



Chaire
Smart city et
gouvernance
de la donnée
UNIVERSITÉ DE
BOURGOGNE



Diplôme Universitaire « Délégué à la protection des données »

DU DPO

2021 / 2022

Direction : Emmanuel Py, Maître de Conférences, Université de Bourgogne
Diplôme d'université - Droit

Programme de formation

Module 1 : Introduction (21 h. CM)

- Réception juridique des innovations numériques : **14h** (Nicolas Binctin)
- Open data : **7h** (L. Watrin)

Module 2 : Le RGPD et le rôle du DPO (35h. CM)

- Historique de la protection des données et introduction eu RGPD : 3h (G. Busseuil)
- Statut européen et français des données personnelles : 14h (G. Busseuil)
- Régime juridique des données sensibles : 4h (G. Busseuil)
- Données personnelles et IA : 3h (intervenants ext.)
- Statut et mission du DPO : 4h (intervenants ext.)
- Droit processuel des données personnelles : 7h (intervenants ext.)

Module 3 : Séminaires (14h. CM)

- Alexandra Guérin-François (intervenants ext.) : Données personnelles et mise en œuvre opérationnelle (audit RGPD, élaboration du registre des traitements, mise en œuvre d'une analyse d'impact, gestion d'une violation de données, etc...) : 7h
- Alain Blanc (intervenants ext.) : Métropole, données personnelles et collectivités territoriales : de la théorie à la pratique, comment mettre en œuvre le RGPD : 7h

Module 4 : Rapport (Encadrement de 8 étudiants: 1.5 h/étudiant TD)

- Rédaction d'un rapport de recherche/note de synthèse (15 à 20 pages) sur un sujet d'actualité dans le domaine du droit des données personnelles. Le mémoire est encadré par un tuteur universitaire issu de l'équipe enseignante du DU. Le sujet est choisi par l'étudiant en accord avec son tuteur.

Module 5 : Préparation à la certification (4 h CM) (G. Busseuil)

Chaire Smart City et gouvernance de la donnée | Université de Bourgogne

UFR DSEP | 4 boulevard Gabriel – 21000 Dijon

Tél.: 03 80 39 53 83 | secretariat-m2-smartcity@u-bourgogne.fr

<https://blog.u-bourgogne.fr/chaire-smart-city/>